

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Étaient présents : PIVOT Laurent, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, FESSY Véronique, Magali BOULLIER, Patrick LARRAY, Jean-Marc SCHIMITZ, Maxime GASDON, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : MONDIERE Hubert (à Jean-Marc HETSCH) – Sylvie DENIS (à Véronique FESSY).

Absents : SEIGNERET Ludivine- RIVIERE Mickaël.

Quorum : atteint.

Secrétaire de séance : Véronique FESSY

Date d'envoi de la convocation : 28 Novembre 2023.

-----  
**BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°01 « Alimentation du chapitre 041 »**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'ouverture de crédits sur le budget Assainissement de l'exercice 2023.*

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
D- 2156- Matériel spécifique d'exploitation		4 140 €		
D- Autres		795 €		
R - 203- Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion				4 140 €
R- 2313 : Constructions				795 €
<b>Total 041 - Opérations Patrimoniales</b>		<b>4 935,00 €</b>		<b>4 935,00 €</b>
<b>TOTAL Investissement</b>		<b>4 935,00 €</b>		<b>4 935,00 €</b>

Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
A Pradines, le 05 Décembre 2023.  
Le Maire,  
Charles BRUN.